

ils ne peuvent se procurer d'autre appât, ils prennent des moules et s'en servent. Le harçon et le capelan sont beaucoup employés dans le golfe Saint-Laurent. Chaque espèce de boitte se succède l'une à l'autre régulièrement, et la meilleure est toujours celle qui est de saison. J'ai déjà parlé de l'œuvre entreprise par le gouvernement des États-Unis, qui veut repeupler les eaux désertes du littoral de la Nouvelle-Angleterre. L'importance et le succès douteux de cette œuvre doivent être un avertissement pour nous en Canada; nos pêcheries sont encore en assez bon état, mais le fait que nos pêcheurs sont forcés d'aller chaque année à une plus grande distance de la côte pour faire leur capture, indique qu'elles ont rétrogradé. On peut et on doit en empêcher la destruction finale. C'est pourquoi nous devons non seulement faire strictement observer toutes lois décrétées pour la protection des pêcheries, mais légiférer encore davantage dans ce sens, s'il est nécessaire.

BUREAU DE RENSEIGNEMENTS POUR LES PÊCHERIES.

Pendant la dernière saison, grâce à l'amour du bien public qui a porté un certain nombre de percepteurs des douanes et d'autres messieurs à se faire volontairement mes correspondants, j'ai pu établir pour quelque temps une sorte de bureau de renseignements, à l'aide duquel j'ai été en mesure de suivre les mouvements du poisson. Le système consistait en ce que chaque correspondant m'envoyait tous les jours une carte-poste donnant des indications sur tout ce qui concernait les pêcheries, et s'il n'était survenu aucun changement depuis le dernier rapport, la carte-poste m'était tout de même adressée, mentionnant le fait. Ce service n'a coûté rien autre chose que les cartes-poste, dont chaque correspondant recevait un paquet.

Aux États-Unis, par l'initiative de ceux intéressés dans cette industrie, il s'est organisé un bureau pour obtenir et répandre des renseignements relatifs aux pêcheries, mais comme c'est une agence privée, les rapports ne se donnent qu'aux souscripteurs et aux correspondants. Les patrons des navires américains qui pêchent au large de nos côtes, mettent souvent à profit ces rapports du bureau, soit en télégraphiant à Boston, ou en se procurant du correspondant qui demeure au port où ils se trouvent une copie du dernier rapport publié.

Il ne coûterait qu'une bagatelle pour étendre à tout le littoral canadien de l'Atlantique le système que j'ai adopté sur une moindre échelle pendant la dernière saison, tandis que l'avantage qu'en retireraient les pêcheurs serait immédiat et d'une grande valeur. Je suggère respectueusement qu'on fasse l'essai de ce système durant la prochaine saison; les renseignements seraient reçus et rassemblés à Halifax. Comme exemple qu'offrirait aux pêcheurs l'établissement de ce bureau, prenons le cas d'un banquier arrivant à Canso pour avoir de la boitte; à présent il arrive fréquemment qu'un patron télégraphie à une demi-douzaine d'endroits, et qu'après cela il soit encore incertain où il lui vaudrait mieux aller pour se procurer de l'appât; tandis que s'il y avait un bureau, il obtiendrait immédiatement des renseignements sûrs d'Halifax. Ce bureau aurait toujours à la disposition des intéressés bien des renseignements utiles sur les mouvements du maquereau et du hareng, et sur les points des bancs où il se serait fait de récentes captures.

Mais le grand avantage qui résulterait en dernier lieu de l'établissement de ce bureau ne serait pas tant l'assistance indirecte qu'il donnerait aux pêcheurs que la masse inappréciable de renseignements qu'il rassemblerait. L'étude et la compilation soignée des rapports reçus nous permettraient en peu de temps d'éclaircir bien des questions relatives aux mouvements des différents poissons, et dont nous n'avons actuellement que des notions bien imparfaites. Les connaissances qu'il acquerrait ainsi permettrait au département d'agir d'une manière plus intelligente à l'égard de plusieurs problèmes à présent douteux, et seraient de plus utiles pour perfectionner la législation sur les pêcheries.

Les frais d'un essai d'établissement de ce bureau de renseignements au moyen de correspondants volontaires et de cartes-poste, seraient très minimes, et je suggère respectueusement qu'on essaie ce système pendant une saison en y consacrant une somme ne dépassant pas six cents piastres. On publierait un bulletin hebdomadaire ou semi-hebdomadaire qu'on communiquerait à la presse; on répondrait à tous les télégrammes payés; les rapports reçus chaque jour seraient inscrits sur la carte, de sorte qu'on y verrait d'un coup d'œil tous les mouvements du poisson. Le bureau, s'il était dirigé par un commis assez intelligent, désireux d'en assurer le succès, se